



LETTRE D'INFORMATION de STÉPHANE TRAVERT

ANCIEN MINISTRE

DÉPUTÉ de la 3^{ème} CIRCONSCRIPTION de LA MANCHE



n°9 - Juillet / Août 2020

EDITO

Le Président de la République a nommé Jean Castex, Premier Ministre. Un nouveau gouvernement est nommé pour se consacrer, encore et toujours aux engagements pris par le Président de la République. La promesse d'un projet d'émancipation de la société, de retrouver notre souveraineté et de préparer la société du travail pour tous. Nous devons affronter collectivement deux défis. D'abord celui de l'épidémie qui n'est pas terminée et qui nous oblige à maintenir la plus grande vigilance. La reconstruction de notre économie durement touchée par la crise sanitaire et la protection des français seront mis en œuvre à travers un plan de relance ambitieux. Ensuite l'écologie sera au cœur de nos priorités conformément aux appels de la société toute entière, sans négliger pour autant ce qui reste essentiel aux yeux des Français : les sécurités du quotidien, l'ordre républicain et la volonté commune d'une société moins inégalitaire. Le contrat avec la nation devra reposer sur les nouvelles formes de solidarité, ferments de notre cohésion sociale et territoriale.

Stéphane TRAVERT

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

FINANCES

Une 3^{ème} loi rectificative

Début juillet, le Projet de Loi de Finances Rectificative n°3 a été débattu dans l'hémicycle. Ce PLFR 3 prolonge et complète les mesures de soutien aux acteurs économiques : + 3,3 Md€ pour le chômage partiel, + 1,2 Md€ pour le fonds de solidarité, 4 Md€ de mesures d'annulation de charges (notamment destinées aux secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la culture et de l'évènementiel), prime pour l'embauche d'un apprenti... La priorité continue donc d'être donnée au rétablissement de la croissance, sans perdre de capital humain ou physique par des faillites ou des licenciements. Avec les deux premiers PLFR, les différentes mesures de soutien de l'État représentent un coût de 460 Md€, soit 20 % de la richesse nationale. Nous l'assumons.

283 M€ : ce sont les crédits pour mettre en œuvre le programme "vacances apprenantes".

DÉPENDANCE

Une 5^{ème} branche pour la sécu

Dans la nuit du 15 au 16 juin, les projets de loi relatifs à la dette sociale et à l'autonomie ont été adoptés en première lecture. Avec une mesure phare : la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale dédiée à l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

La reconnaissance du risque de perte d'autonomie va permettre une meilleure identification de l'effort national porté par la puissance publique en faveur de cette prise en charge. Au moins un milliard d'euros supplémentaire sera fléché pour financer cette perte d'autonomie dès cet automne. Notre objectif est également de recruter, former et améliorer les conditions de travail du personnel dans le secteur de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

"Le choix de la solidarité nationale face à un défi sociétal incontournable."

EN COMMISSION

Un rapport et 25 propositions

Dans le contexte de crise sanitaire, plusieurs groupes de suivi ont été créés au sein de la commission des affaires économiques dont je fais partie, et j'ai été chargé de piloter le groupe de suivi "agriculture, pêche et alimentation", composé de cinq députés. Nous avons mené une vingtaine d'auditions par visioconférence et été destinataires d'une cinquantaine de contributions écrites destinées à nous permettre de suivre, semaine par semaine, l'évolution des différentes filières. Ce groupe de suivi a présenté son rapport le 1^{er} juillet et formulé 25 propositions de court, moyen et long terme. Elles sont le fruit d'un travail mené de manière transpartisane, en bonne intelligence et à l'écoute du terrain.

VISITES

Le Secrétaire d'État Laurent Pietraszewski à Lessay et Coutances

Vendredi 29 mai, le Secrétaire d'État Laurent Pietraszewski s'est déplacé dans la circonscription, dans le cadre de sa fonction auprès de la Ministre du Travail, chargé de la Protection de la santé des salariés contre l'épidémie de covid-19. La visite de l'entreprise Créaline, à Lessay (photo), était au programme du matin. L'après-midi s'est déroulé à



Coutances, sous forme de deux rencontres : avec les professionnels du Service Interprofessionnel de la Santé au Travail de la Manche, puis avec des acteurs économiques du département, à la CAPEB.

FINANCES LOCALES

L'état au soutien de collectivités renouvelées

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, le printemps et le début de cet été auront vu fleurir des équipes largement renouvelées dans les 163 communes et quatre intercommunalités de la circonscription.

Ces collectivités peuvent compter sur le soutien de l'État, notamment sur un plan financier. Ainsi de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, dont les subventions ont été attribuées il y a peu. 274 demandes de subvention DETR ont été déposées au titre de cette programmation principale pour la Manche, pour un montant total attribué de 8 492 428 €. L'enveloppe départementale DETR 2020 s'élève à 11 806 909 € (réserve de précaution déduite) et ne faiblit pas par rapport à 2019. Quand à la Dotation Globale de Fonctionnement, elle reste stable pour les communes de la Manche (comme pour les intercommunalités), à 132 millions d'euros (progression de 2,8 % entre 2017 et 2020). Enfin, pour aider les collectivités territoriales à surmonter l'impact financier de la crise et des mesures d'urgence, l'État a mobilisé une enveloppe globale de 4,5 milliards d'euros, un soutien exceptionnel inscrit dans le PLFR 3.

APRÈS LE CONFINEMENT

Une présence indispensable sur le terrain

Comme tout un chacun, j'ai suivi le confinement, en me rendant utile à distance, notamment localement. J'ai continué le déconfinement enclenché, mais cette fois-ci en me rendant sur le terrain, pour renouer le lien indispensable entre l' élu et les acteurs locaux. C'est ainsi qu'entre le 11 mai et le 30 juin, en plus des traditionnelles cérémonies et rendez-vous institutionnels, j'ai assuré, dans le respect des contraintes sanitaires, 28 rendez-vous sur le terrain, dont beaucoup en lien avec la crise sanitaire, à la rencontre d'acteurs économiques, de maires, d'associations...



Une avancée sociale

L'Assemblée Nationale, grâce à un amendement largement soutenu par les députés de la majorité, puis le sénat, ont voté, fin juin, une avancée sociale majeure : la retraite minimum des agriculteurs sera revalorisée à 85 % du SMIC, soit 1025 € net / mois. Cette mesure était attendue de longue date.

Soutien aux plus démunis

Le PLFR 3 prévoit d'engager des crédits supplémentaires pour soutenir le revenu des plus précaires, notamment les jeunes, durement impactés par la crise. Ce sont les forces vives de demain, il n'y aura pas de génération perdue. Ce texte crée notamment pour eux une prime exceptionnelle.

Question orale sans débat

Mardi 9 juin, dans l'hémicycle, j'ai interpellé le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les mesures de soutien à la filière cidricole, durement touchée par la crise sanitaire.

Coup de chapeau

Un site de vente en ligne 100 % local a vu le jour à Coutances : Amalocal. Il est né pendant la crise du COVID-19, qui a creusé un fossé entre les professionnels et les particuliers. Maintien de nos commerces ruraux, circuits de proximité, soutien à notre économie locale... Cette initiative née pendant le confinement est à saluer !

CONTACT

Permanence parlementaire :

11 rue du Calvaire - 50250 La Haye
02.33.07.95.92
permanence.stravert@gmail.com

A l'Assemblée Nationale :

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
01.40.63.75.53
stephane.travert@assemblee-nationale.fr